



Le mouvement de 1ères affectations de catégorie B a été publié le 15 octobre dernier.

— seulement 135 stagiaires B affecté.e.s en Région Ile-de-France (RIF) (contre 679 l'année dernière) ce qui constitue une grande première en matière d'affectation de personnels sur ces départements.

— plusieurs affectations d'office sur des départements de province où des demandes n'ont pas été satisfaites au mouvement général.

Cette situation entraîne de nombreuses situations personnelles difficiles chez les stagiaires B qui viennent d'intégrer les écoles au 1^{er} octobre 2021.

Pour illustrer nos propos et sur initiatives des contrôleurs stagiaires, la CGT Finances Publiques a fait circuler une pétition qui a été signée par 250 contrôleurs, dont 200 signatures sur l'établissement de Noisy-Le-Grand en seulement 48H. Cette pétition sera donc transmise à la Direction Générale le vendredi 22 octobre.

Concernant ce mouvement, aucun document de travail ne nous a été fourni, cela devenant une fâcheuse habitude, ce qui nous oblige à travailler à l'aveugle pour répondre aux nombreuses sollicitations. Nous dénonçons la non communication du nombre d'affectation d'office, du nombre de rapprochement externe ou encore celui des vacances d'emplois...

Où est donc la fameuse transparence dont se targue la DG pour justifier la disparition des CAPN et CAPL ?

Concernant, la situation de l'emploi de catégorie B à l'issue de ce mouvement de 1ère affectation, force est de constater qu'elle restera de toute façon catastrophique.

En effet, à l'issue du mouvement général le déficit s'élevait à 2350 agent.e.s (administratifs et informatique).

Ce mouvement affectant 1350 contrôleur.euse.s, le calcul simple et rapide fait donc apparaître, encore, un manque d'au moins 1000 emplois pour la catégorie B

Cette situation est inacceptable pour la CGT Finances Publiques

La CGT Finances Publiques dénonce l'existence d'un mouvement de 1ère affectation déconnecté du mouvement général. Son existence est une source d'incompréhension entre les personnels titulaires et stagiaires, tous ayant l'impression d'être spoliés dans leurs droits.

La CGT Finances Publiques revendique donc un seul mouvement général de mutations par corps entre titulaires et stagiaires, départagés sur la base de l'ancienneté administrative bonifiée.

fichiers:



[Télécharger communiqué_capnb_1eres_affects_22_10_2021.pdf](#) (251.09 Ko)

Colonne de droite publique: [En direct des CAP Nationales](#)

Public: [Mobilité](#)

[CAP B](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
